



Une nouvelle station d'épuration des eaux usées pour Morne-à-l'Eau

La ville de Morne-à-l'Eau se dote d'une station d'épuration (STEP) moderne pour le traitement de ses eaux usées. Les travaux, conduits par la SEMAG, débuteront au cours du quatrième trimestre 2013 ; la mise en service est prévue un an plus tard, fin 2014. Avec cette nouvelle STEP, la collectivité souhaite offrir à sa population un équipement aux dernières normes techniques et écologiques en vigueur.

Financé à 80% par l'Europe et l'Etat, à travers le FEDER et l'ONEMA, ce projet s'élève à 6 496 230 euros ; la part de la municipalité est de 1 696 230 euros.

La nouvelle structure sera implantée à proximité de l'ancienne station d'épuration.

. L'actuelle station d'épuration, mise en service il y a trente ans, ne répond plus aux besoins de la commune.. La nouvelle STEP configuré pour les vingt prochaines années aura une capacité de 8000 Equivalents-Habitants (soit le double de la première) et pourra traiter jusqu'à 770 000 m³ d'eaux usées par an.

Le traitement des eaux usées est un enjeu majeur pour la santé de chacun et pour l'environnement. On trouve dans ces eaux de la lessive, des graisses, des résidus de médicaments, des solvants... et bien d'autres produits polluants. Après avoir été dépolluée, l'eau retourne dans le milieu naturel d'où elle est à nouveau prélevée, puis traitée avant de s'écouler de nos robinets.

Il s'agit donc d'accompagner le développement durable du territoire en assurant la protection de l'environnement : la faune, la flore, la nappe souterraine de Grippon, la forêt marécageuse, la mangrove et le Grand Cul-de-sac marin. Ce faisant, le cadre de vie des Mornaliens s'en trouvera amélioré.

Ce nouvel équipement sera réalisé dans le cadre de la démarche Haute Qualité Environnementale (HQE), tant dans son architecture que dans ses objectifs de qualité : une éco-construction, bénéficiant d'une éco-gestion, où le confort et la santé de tous seront privilégiés. Les nuisances sonores et olfactives seront réduites au maximum afin de ne gêner ni le personnel, ni les riverains.

Inscrit dans une réflexion globale, ce projet tient également compte des réalités socio-économiques de la commune. Ainsi, pendant la construction de la nouvelle station d'épuration, de jeunes chômeurs de la commune et des environs pourront bénéficier d'une formation dans un programme de 4200 heures dédiées à l'insertion sociale et professionnelle.



Dossier de presse

Le contexte

Morne-à-l'Eau se dote d'une station d'épuration (STEP) dans une démarche de Haute Qualité Environnementale (HQE), pour un montant de 6 496 230 euros, cofinancé à 80% par l'Europe et l'Etat (ONEMA). Sa mise en service est prévue pour la fin de l'année 2014. Des travaux de mise en conformité de l'actuelle station seront réalisés, parallèlement à la construction de la nouvelle STEP. Cette structure traitera les eaux usées venues du Bourg, mais également les matières de vidanges et les graisses venues de l'extérieur (fosses, restaurants) ainsi que les boues en provenance des autres mini-stations d'épuration de la commune.

Depuis 2011, la municipalité est à l'œuvre pour faire aboutir ce projet : de l'étude de faisabilité au projet remporté par la SEMAG. La Haute Qualité Environnementale est une démarche de qualité, qui vise un meilleur confort dans la construction et l'usage du bâti.

La construction, l'entretien et l'usage de tout bâtiment induisent un impact sur l'environnement, et donc un coût global, que la HQE tentera de réduire ou de compenser. La HQE s'intéresse aux besoins et fonctions du vivant, s'appuie sur la biodiversité, et doit intégrer les atouts et contraintes liés au contexte (dont le contexte humain, social,).

Une éco-construction

Relations harmonieuses du bâtiment avec son environnement immédiat

La nouvelle station d'épuration de Morne-à-l'Eau sera construite dans le voisinage de l'ancienne, sur un site d'une superficie de 1,2 hectare. Le choix architectural s'appuie sur le bâti traditionnel.

Les risques naturels y sont faibles à nul. En matière de protection environnementale, l'objectif est de gérer et de développer les ressources de la région de façon durable, au profit des populations qui vivent sur place, sachant que la STEP est située à proximité du Canal des Rotours, de la mangrove et de la réserve naturelle du Grand Cul-de-sac marin et qu'à ce titre, elle est intégrée dans la réserve biosphère de l'archipel de la Guadeloupe inscrite dans le programme de l'UNESCO. L'impact de la station d'épuration sur l'environnement sera atténué par un choix architectural soigné des bâtiments et l'implantation d'aménagements paysagers (essences locales) qui tiennent compte des 400 m² de mangroves situés au nord de la parcelle.

Rappelons que le Grand cul-de-sac marin est, depuis 1993, un site Ramsar, inscrit donc sur la liste des zones humides d'importance internationale, particulièrement comme habitats des oiseaux d'eau, dans le cadre de la convention du même nom.

Choix intégré des produits, systèmes et procédés de construction

La nouvelle station d'épuration opte pour la simplicité en matière de fabrication, transport et pose. Elle utilise des matériaux pérennes et recyclables.

Chantier à faibles nuisances

On parle ici de chantier vert : tri sélectif des matériaux et limitation des nuisances. Par ailleurs, les entreprises appelées à intervenir sur le chantier devront se conformer à la réglementation relative à la protection des vestiges archéologiques. Toute découverte fortuite, durant la période de chantier devra être signalée au Maître d'œuvre et déclarée au Maire de la commune ainsi qu'à la Direction régionale des affaires culturelles.

Une éco-gestion

Gestion de l'énergie

Aération des bassins biologiques, de type fines bulles. Recherche de solutions économes et utilisation de moteurs à hauts rendements.

Gestion de l'eau

L'eau potable est réservée aux sanitaires et aux lavages en zone confinée. Pour le reste des utilisations, la station aura recours à l'eau industrielle (effluent traité). Les eaux collectées sont essentiellement issues des ménages.

Les eaux traitées seront rejetées dans le Canal de Rotours. Le point de rejet sera aménagé de façon à ne pas faire obstacle à l'écoulement des eaux du canal.

Gestion des déchets d'activités

Un débourbeur-déshuileur sera mis en place pour traiter les eaux de voirie de la cour technique de la station. Les eaux de toitures seront directement raccordées au réseau pluvial et renvoyé vers le Canal des Rotours.

Après déshydratation, la valorisation des boues par compostage est prévue sur la plateforme de Gardel au Moule. Les produits de dégrillage seront compactés, ensachés et stockés en bacs roulant, puis évacués avec les ordures ménagères. Les sables seront extraits, lavés, stockés en bacs roulants et évacués en filières de valorisation. Les graisses produites par les installations de prétraitement seront soumises à un traitement biologique sur le site de la STEP.

Pour un confort maximum

La nouvelle STEP a été conçue de manière à respecter le milieu environnant, en terme d'intégration écologique sur le territoire.

Confort acoustique

Les niveaux d'émergences à ne pas dépasser, en limite de propriété, sont les suivants :

- 5 décibels (A) de 7 heures à 22 heures, sauf dimanche et jours fériés.
- 3 décibels (A) de 22 heures à 7 heures, ainsi que le dimanche et jours fériés.

L'émergence est définie comme étant la différence entre les niveaux de bruit mesurés lorsque l'installation est en fonctionnement et lorsqu'elle est à l'arrêt.

Confort visuel

Dans les bâtiments, l'éclairage artificiel est autogéré par des cellules qui en régulent l'intensité en fonction de la lumière naturelle ambiante.

Confort olfactif

Le site est relativement éloigné des zones d'habitations (200 mètres environ). Toutefois, les odeurs seront traitées afin de limiter les risques vis-à-vis de l'exploitant et de respecter les normes concernant les limites d'exposition aux gaz. Il s'agit également de supprimer les nuisances olfactives, dues aux prétraitements et traitement des boues dans la périphérie de la station. L'air vicié, extrait des locaux et des ouvrages, sera traité sur une unité de biofiltration arrosée en permanence par de l'eau traitée. Les eaux d'arrosage seront renvoyées en tête de station pour y être retraitées.

Préserver la santé de tous

Les stockages de produits chimiques sont prévus dans des cuves placées dans des rétentions, permettant de recueillir la totalité du volume stocké en cas de fuite.

Un ensemble d'équipement de protection individuel est mis à la disposition du personnel : lunettes, gants, tablier. Des douches de sécurité avec rince-œil seront implantées à proximité de la cuve de déphosphatation physico-chimique et à tout endroit présentant des risques d'éclaboussure.

Offrir aux jeunes de la commune des perspectives d'emploi

L'équipe municipale a tenu à associer des jeunes chômeurs de la commune à ce chantier. Ainsi, pendant la construction de la nouvelle station d'épuration, des jeunes de la commune et des environs pourront bénéficier d'une formation dans un programme de 4200 heures dédiées à l'insertion sociale et professionnelle.